

Atelier Multi-pays

Réseau Afrique Europe pour la Mobilité Humaine

Communiqué final

L'atelier multi-pays du Réseau Afrique Europe pour la Mobilité Humaine (RAEMH) s'est tenu du 24 au 28 Avril 2023 au Complexe Les Filaos de Saly (Sénégal), autour du thème :

« Comment faire réseau pour mieux accompagner les personnes en mobilité le long du parcours migratoire ? »



Les participant.e.s:

La Coordonnatrice du RAEMH, les référents RAEMH et les acteur.ice.s de terrain des pays membres du réseau (Côte d'Ivoire, Espagne, France, Guinée, Italie, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal). On note également la présence de Mme Véronique DEVISE, Présidente du Secours Catholique Caritas France, de M. Manuel BRETON, Président de Caritas Espagne et du Père Alphonse SECK, Secrétaire Général de Caritas Sénégal.

L'organisation:

Autour de séances de travail in situ ainsi que de la visite de 2 projets appuyés par la Caritas Sénégal, à savoir le projet d' "Appui à l'autonomisation socioéconomique des femmes migrantes", à Ndiaganio dans la région de Mbour ; ainsi que le Point d'Accueil pour les Immigrés et les Réfugiés (PARI), à Dakar.



Lors de l'ouverture de l'atelier, un message de S.E. Mgr Jean-Pierre BASSENE, Evêque Président de Caritas Sénégal, a été lu aux participant.e.s de l'atelier, en guise de bienvenue :

Au nom des Évêques de la Conférence épiscopale de Sénégal, Mauritanie, Guinée Bissau et Îles du Cap-Vert, et en ma qualité de Président de Caritas Sénégal, je vous souhaite la bienvenue au Sénégal [...]. La question migratoire, transversale aux pays sus nommés de la Conférence épiscopale, a fait l'objet d'une attention particulière des Évêques du Sénégal qui ont publié leur dernière lettre pastorale sur le sujet. Il est donc à souhaiter que le présent atelier international sur la mobilité humaine, trouve ici une bonne caisse de résonance, et que ses échos empruntent les chemins vastes de la mer et du désert et tombent dans des oreilles fraternelles et attentionnées. En cette période pascale, je prie le Seigneur Ressuscité de répandre sa lumière sur vos personnes, afin que Caritas reste porteuse d'une action qui la rende toujours plus présente et proche des personnes en mobilité

Par la suite, les communications et discussions articulées autour de cinq (05) sousthématiques, ont été analysées à partir des questions transversales liées à :

- 1 la plus-value du travail en réseau;
- 2 l'implication active des bénéficiaires dans tout le processus de prise de décisions :
- la coordination avec d'autres acteurs hors du RAEMH.

Au terme donc des travaux et dans la vision de « Construire l'avenir avec les personnes en mobilité en les plaçant au centre de cet avenir, ouvrant ainsi des possibilités pour l'expression de leur potentiel » comme le signifie la Section Migrants et Réfugiés du Dicastère pour le Développement Humain Intégral, les participants formulent les orientations ci-après :

De la nécessité de construire une **narration commune** sur les mobilités humaines :

Prendre en compte, dans la narration, l'alternative de **changer certaines** expressions « stigmatisantes »



- Intégrer la problématique de la documentation et de l'état-civil comme un élément fondamental pour rendre visibles les personnes en mobilité sur le parcours migratoire, afin de garantir leurs droits
- S'assurer de travailler davantage avec des structures universitaires dans la conduite d'études en vue de disposer des évidences qui orientent une communication dynamique et plus adaptée
- Mettre en exergue dans les discours « médiatisés », la migration qui se fait en interne des pays de départ ;
- Faire comprendre que certains accords de partenariat économiques (circulation des biens et services, modes de consommation) peuvent avoir un impact négatif sur la vie des populations quand ils ne prennent pas suffisamment en compte les moyens de subsistance des populations dans les pays de départ;
- Insister sur une gestion d'une mobilité humaine respectueuse de la dignité humaine, en synergie d'actions avec d'autres acteurs (gouvernement, organisations religieuses, secteur privé, société civile, communautés, etc.).

Les participants notent également que bien que cela ne soit pas apparu clairement dans les discussions, il s'avère crucial d'impliquer les personnes en mobilité dans l'identification des éléments clés qui pourraient être intégrés dans cette narration alternative au discours dominant (étude, recueil de témoignages, etc.).

De l'accompagnement psychosocial sur les processus de deuil le long des routes migratoires :

- Encourager les organisations du RAEMH à intégrer l'accompagnement au deuil et globalement la santé mentale dans leur paquet de services
- Renforcer les capacités des membres en matière de santé mentale. Car, la rupture familiale, l'exclusion, la déshumanisation, la criminalisation sont des facteurs qui affectent la santé mentale des personnes (symptôme d'Ulysse, stress post-traumatique, etc.)
- Faire une cartographie des acteurs à l'intérieur des pays membres en vue de créer des synergies pour un accompagnement au bénéfice des personnes en mobilité et leur famille qui adressent la gestion du deuil et leur santé mentale
- Créer des symboliques de mémoire qui aident les familles à faire le deuil et améliorer globalement leur santé mentale (lieux aménagés, sculptures, célébrations, intentions de prières, etc.)
- Impliquer activement les communautés d'appartenance de la personne en mobilité, ainsi que les associations de personnes en mobilité, dans le processus de gestion du deuil qui tiennent compte de leur culture, leurs croyances



Des défis et garde-fous inhérents à **collecte de données personnelles** :

- Renforcer les capacités de tous les membres sur les enjeux de protection des données tenant compte des contextes locaux (règlementation). Cette dynamique devra s'intégrer dans un processus de développement institutionnel
- Mettre en place des procédures détaillées de protection de données intégrant les aspects clés concernant la collecte, le stockage, l'utilisation, la diffusion et l'élimination des données
- Elaborer des lignes directrices claires sur la façon d'obtenir le consentement des personnes à fournir des informations à caractère personnel en expliquant le but du consentement, les choix offerts et leurs conséquences, les modalités d'intervention d'interprètes pour répondre au défi de la barrière linguistique
- Elaborer des directives claires sur la façon d'expliquer et de garantir la confidentialité des données en mettant en exergue le fait que la personne reste propriétaire des données ; l'organisation n'en est que le gardien

De l'accompagnement sur la question d'État civil et démarches administratives dans le contexte des mobilités :

- Impliquer activement les personnes en mobilité et / ou leur famille dans les démarches d'établissement de documents d'état civil fiables, aussi bien dans les pays de départ que de destination (documents de séjour)
- Mettre en place un pool de référents travaillant régulièrement sur la problématique de l'état-civil, tenant compte des différentes réglementations au niveau local
- Apporter une contribution significative dans la sauvegarde des documents d'état-civil au bénéfice des personnes en mobilité qui s'appuie sur un bon dispositif interne de protection des données
- S'impliquer dans la facilitation de la reconstitution ou la transmission de certains documents d'identité pour les personnes dans le besoin (plaidoyer auprès des représentations diplomatiques)
- 5'impliquer dans la facilitation de l'obtention de titres de séjour aux personnes en mobilité dans les pays de transit ou de destination
- Explorer et renforcer les relations de collaboration avec des organisations qui disposent une expérience probante dans la recherche ou l'aide à la reconstitution de documents d'état-civil



De l'importance de créer une toile de soutien aux personnes de retour :

- Mettre en place un paquet minimum de services d'accompagnement au RETOUR, tenant compte de la dignité de la personne
- Approfondir les réflexions sur le positionnement des pays de destination au sujet de la problématique du RETOUR. Cette réflexion devra prendre en compte le principe de dignité humaine et le droit d'émigrer
- Rechercher activement et en accord avec la personne en mobilité concernée, l'implication des familles dans la préparation au RETOUR
- Renforcer les capacités sur l'accompagnement psychosocial (formation, partage d'expériences, amélioration des directives opérationnelles, etc.)
- Faciliter le partage d'expériences entre les organisations membres pour apprendre des meilleures pratiques en matière de réintégration
- S'assurer que l'accompagnement à la réintégration socio-économique tient compte d'une dynamique holistique en vue de faire les références nécessaires (recherche de synergie avec les autres acteurs)
- Impliquer les personnes en mobilité ayant réussi leur réintégration dans l'accompagnement (partage des réussites, alternatives pour surmonter les difficultés, etc.).

A côté de ces orientations spécifiques, les participants recommandent de façon générale :

- que le réseau puisse travailler sur la vision et l'analyse stratégique qui adresse la pérennité du réseau
- que les membres se familiarisent davantage avec les documents d'orientation de l'Eglise en matière de mobilité humaine
- que chaque personne ayant participé à cet atelier s'engage à alimenter la mémoire institutionnelle de son organisation en restituant à ses collègues et supérieurs hiérarchiques les conclusions et engagements pris lors de cette rencontre du RAEMH.

A l'issue du séjour jugé fraternel, convivial et fructueux à Saly, les participants tiennent à adresser leurs sincères remerciements à la Caritas Sénégal, le Père Alphonse SECK et ses collaborateurs pour le chaleureux accueil, et implorent la grâce de Dieu sur tous, afin que le présent atelier qui a semé beaucoup de dynamique positive dans les cœurs des acteurs, fassent d'eux des instruments dociles engagés pour la dignité humaine.

Fait à Saly, le 28 avril 2023

Les participant.e.s